L'Ambassadeur du Royaume du Maroc au Rwanda, SE M. Youssef IMANI a fait la déclaration suivante suite à la décision de l'Etat d'Israël de "reconnaître la souveraineté du Maroc sur ses Provinces du Sud :

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a été destinataire d'une lettre adressée par le Premier Ministre israélien, Son Excellence Monsieur Benyamin Netanyahu, au sujet de la décision de l'Etat d'Israël de "reconnaître la souveraineté du Maroc sur le territoire du Sahara occidental".

Monsieur Benyamin Netanyahu a indiqué que cette position de son pays sera "reflétée dans tous les actes et les documents pertinents du Gouvernement israélien" et que la décision israélienne sera "transmise aux Nations Unies, aux organisations régionales et internationales dont Israël est membre, ainsi qu'à tous les pays avec lesquels Israël entretient des relations diplomatiques".

D'un autre côté, le Premier Ministre israélien a informé qu'Israël examine positivement "l'ouverture d'un Consulat dans la ville de Dakhla", et ce dans le cadre de la concrétisation de cette décision d'Etat".

A cet égard, il est important de noter que cette reconnaissance israélienne constitue une nouvelle victoire pour le Maroc qui consolide les soutiens internationaux à son intégrité territoriale, à l'instar notamment des États-Unis d'Amérique.

Aussi, le prochain Consulat Général d'Israël à Dakhla, qui s'ajoutera aux 28 autres représentations diplomatiques de pays africains, arabes et latino-américains dans les provinces marocaines du Sud, facilitera et encouragera les investissements israéliens et internationaux, dans le Sahara Marocain.

Cette importante décision témoigne du développement de la coopération israélo-marocaine, ce qui ne manquera pas de faciliter et d'encourager les investissements israéliens dans les provinces du Sud, mais aussi ceux des autres pays en général.

La reconnaissance israélienne de la souveraineté du Maroc sur ses Provinces du Sud consolidera également les soutiens à la marocanité du Sahara et confortera la dynamique favorable créée dans la région ces dernières années, avec les nombreuses avancées comme la reconnaissance américaine, le soutien apporté au plan d'autonomie par plus de 15 pays européens, dont l'Allemagne, l'Espagne, les Pays-Bas, la Suisse, notamment.

En outre, force est de constater que cette décision vient confirmer la vérité et le bon droit du Maroc et sa légitimité sur ses Provinces du Sud.